



BADMINTON

SAISON 2024/2025

.COTISATION (asptt,licence FFB, frais généraux)	<input type="checkbox"/>	
. ▪ Adulte	<input type="checkbox"/>	150,00
. ▪ Jeune (10-16 ans)	<input type="checkbox"/>	90,00
. ▪ Licencié autre club nom du club :	<input type="checkbox"/>	75,00
Licence <input type="checkbox"/> LOISIR <input type="checkbox"/> COMPÉTITION n°		
• Si vous êtes Postier, Conjoint, Ayant droit ou Retraité La Poste, la licence FSASPTT vous est offerte, ne s'applique pas si déduction adhésion dans une autre section.		à déduire -8,00
• Si déjà adhérent dans une autre section ASPTT cette saison 2024/2025, nom de la section :		-27,00
la licence premium est obligatoire pour pratiquer plusieurs activités		+17,00

TOTAL	
--------------	--

.Autre	
---------------	--

= SOMME DUE	
--------------------	--

Règlement par chèque ou chèques vacances :

Chèque (libellé à l'ordre de l'ASPTT Annecy Badminton)

n° _____ Banque _____

Chèques vacances/Coupons sport